

Initiatives ministérielles

climatique, peut-être aussi sur le plan social, des conséquences négatives qui pourront découler de ces changements importants.

J'aurais aimé, en tout cas, que le gouvernement, au lieu de procéder un peu à la hâte, j'oserais le dire, que ce dernier aille plus loin et soit en mesure de nous donner plus d'assurance que ces questions-là ont été traitées avec soin. Ce ne sont pas les gens de l'Ontario non plus que les gens d'Ottawa qui vont avoir des problèmes avec ce pont, si jamais problème il y a, non plus que les gens de Montréal ou de Vancouver, mais bien les gens de cette région-là, qui est une région fragile sur le plan économique, qui est une région à faible densité de population. Et tout impact important, tout mégaprojet dans ce secteur-là peut, oui, avoir des répercussions extrêmement positives si le projet évidemment est adéquat, mais pourrait aussi avoir des répercussions négatives si, par hâte de le réaliser, on n'a pas pris soin d'examiner tous les aspects du problème.

• (1150)

Quant aux questions environnementales, je trouve qu'on les évacue un peu rapidement. J'ai l'impression qu'on a essayé d'arriver à cette échéance en bousculant un peu les intervenants. Bref, cette préoccupation, je souhaite qu'elle soit enregistrée à ce stade-ci.

Concernant le financement, c'est la plus grande inquiétude que suscite ce projet. On évalue les coûts du pont en question qui est, disons-le, un mégaprojet, aux environs de 850 millions de dollars. Soit! Huit cent cinquante millions, ce ne serait pas la première fois, pour un projet de cette envergure, pour lequel il n'existe pas beaucoup de précédents, qu'on se tromperait dans l'évaluation des coûts.

D'autant plus que mes informations sont à l'effet qu'une étude de la firme Wood-Gordon avait révélé, l'an dernier, que le coût pourrait se situer aux alentours de 1,3 milliard de dollars. Comment expliquer qu'on puisse aujourd'hui, avec certitude, dire que le coût sera de 850 millions, alors que c'est un projet relativement novateur et que, pour ce même projet, des experts ont déjà affirmé que le coût pourrait être d'au moins 50 p. 100 plus élevé que le chiffre qu'on nous présente aujourd'hui?

Je ne veux pas servir ici cet argument pour empêcher que le projet se fasse, mais j'aimerais au moins signaler à cette Chambre, au gouvernement et aux honorables députés d'en face, que ce ne serait pas la première fois dans ce pays qu'un mégaprojet dépasse de façon considérable les sommes initiales prévues par le gouvernement et que le gouvernement se retrouve gros-jean comme devant dans l'obligation, à même les impôts des contribuables, à même les taxes des citoyens, que le gouvernement se ramasse, dis-je, dans l'obligation de pelleter des millions dans un projet, parce que l'évaluation initiale n'était pas bonne.

Je pense qu'on ne peut pas terminer ce débat sans que le ministre responsable, qui d'ailleurs devrait être parmi nous, car il serait intéressant qu'il soit ici. . .

Le président suppléant (M. Kilger): Je tiens à rappeler à tous les députés la tradition qui exige qu'on ne passe pas de commentaires sur l'absence d'un député. Nous connaissons tous les exigences de notre disponibilité de temps. Je tiens simplement à

rappeler à tous les députés qu'on ne mentionne pas l'absence d'un autre député.

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, je veux bien ne pas mentionner l'absence de la personne, mais j'aimerais savoir si quelqu'un en face pourra répondre aux questions qu'on se pose.

Si la question vaut la peine d'être débattue, il serait important qu'on puisse avoir un interlocuteur valable pour répondre à ces préoccupations. Je pense que le sens du Parlement, je me permettrai de vous le rappeler, le sens du Parlement est vraiment de permettre aux parlementaires de faire connaître des points de vue sur des projets.

Je crois que la motion qui est devant nous aujourd'hui est de nature à demander la collaboration de l'opposition. D'ailleurs, un certain nombre de discours faits jusqu'à présent sollicitent cet appui. On l'accorde, mais encore faudrait-il, et c'est important, que les personnes concernées aient au moins le souci de répondre aux préoccupations qui sont les nôtres.

Je veux bien ne pas mentionner l'absence ou la présence, mais je souhaite, et je suis certain d'être en concordance avec le Règlement à cet égard, je souhaite vivement que quelqu'un puisse apporter une réponse, que quelqu'un nous écoute pour pouvoir donner des détails et des explications sur cette question.

Donc, je reviens à la question du financement. Ce ne serait pas la première fois, dans ce pays, qu'un projet coûterait plus cher que prévu. De quelles façons le gouvernement a-t-il prévu financer les dépassements de coûts, s'il y en a? J'imagine qu'un gouvernement responsable a prévu une façon de procéder. Si c'est le cas, j'aimerais qu'on nous la transmette, qu'on nous explique qui assume des responsabilités, si ça s'avérait un projet désastreux au plan de la construction. Il serait important qu'on le sache.

• (1155)

Monsieur le Président, vous comprendrez que, compte tenu de la situation, il y a eu une époque où, peut-être, ces questions-là avaient moins d'importance, compte tenu de la solidité financière du gouvernement, mais dans un contexte où on s'apprête à couper dans des programmes sociaux ou dans des programmes de santé, un peu partout, par manque d'argent, parce qu'on a un déficit d'au-delà de 40 milliards annuellement, on se préoccupe de cette question-là à ce stade-ci. Le gouvernement doit avoir prévu une façon de financer les dépassements s'il y a lieu et qu'il nous la fasse connaître.

Concernant l'entretien, une autre préoccupation qui nous appartient est la suivante. Je n'ai pas vu, dans les documents qui m'ont été accessibles, d'estimation. Probablement qu'elle existe, mais je ne l'ai pas vue. J'aimerais que le gouvernement puisse répondre à la question suivante: À combien sont estimés annuellement les coûts d'entretien de cette structure? Seraient-ils assumés par le consortium qui gèrera ce pont-là? Y a-t-il des coûts maximums prévus? S'il y a des dépassements à ces coûts d'entretien ou des bris majeurs, qui en est responsable? Est-ce que le gouvernement endosse une certaine responsabilité là-dedans ou est-ce que, tout simplement, les promoteurs assumeront tous les imprévus et les aléas qui pourraient survenir? Il serait important que nous le sachions.